



Hébergement à titre gratuit

Par **Sam1234**, le **14/06/2019 à 20:18**

Bonjour, rnrnJe vous permet de vous contacter suite à une demande concernant mon hébergement que j'ai reçu de la part des services des impôts. rnrnÉtant arrivé récemment en France, et comme tout citoyen, je me suis enregistré chez les services d'impôt et j'ai fait ma déclaration, concernant mon hébergement j'atais : rnrnDu 1er au 3 Janvier hébergé à titre gratuit et j'ai fourni tous les documents qui l'atteste : Attestation d'hébergement à titre gratuit, justificatif d'adresse et pièce d'identité de la personne qui héberge. rnrnAprès le 3 Janvier je me suis installé dans ma propre maison (locataire) mais qui n'est pas dans le même département du logement gratuit cité précédemment. rnrnLe service d'impôt me demande les informations suivantes sur le logement du 1 au 3 Janvier car ils disent que la personne qui m'a hébergé est inconnu dans leurs fichiers. rnrnNom du propriétaire rnÉtage rnNombre de pièces rnSuperficie rnrnJ'ai fourni tous les éléments mais il m'est impossible de connaître le nom du propriétaire, la personne qui m'a hébergé à titre gratuit est juste locataire et je ne peux plus la contacter pour des raisons personnelles. rnrnQu'est ce que je dois faire à votre avis dans une telle situation ? rnrnMerci d'avance pour votre aide.

Par **morobar**, le **15/06/2019 à 10:57**

Bonjour,rnrnVous devez fournir les coordonnées de votre hébergeur, à savoir le locataire en question.rnrnSi celui-ci est connu, il risque simplement un nouveau calcul de sa T.A. établie en consolidant vos revenus.

Par **Sam1234**, le **15/06/2019 à 23:58**

Merci pour votre réponse.rnrnJustement j'ai fourni tout ce qu'il faut concernant le locataire qui m'a hébergé du 1er au 3 Janvier (3jours) notamment:rnrn- Attestation d'hebergement à titre gratuit (rédigée à la main et signée)rnrn- Justificatif d'adresse rnrn- Pièce d'identité de l'hébergeurrnrnOn me demande le nom du propriétaire car ils disent que le locataire est inconnu dans leur fichiers, je ne vois pas comment faire car pour des raisons personnelles je ne peux plus contacter cette personne.rnrnJe suis vraiment très gêné par leur demande, je juge que j'ai fourni tous les éléments nécessaires, mais en même temps je ne sais pas qu'est ce que je risque si je n'ai pas cette information (le nom du propriétaire)

Par **morobar**, le **16/06/2019** à **10:25**

Vous répondez simplement ignorer le nom et l'adresse du propriétaire des lieux, ce dont vous n'avez jamais eu à vous soucier durant les quelques jours d'hébergement.

Par **Sam1234**, le **16/06/2019** à **22:57**

Merci beaucoup pour votre aide, j'ai répondu comme vous avez recommandé.